

## Action avant accident nucléaire

Bonjour,

Tout d'abord merci à toutes celles et ceux qui ont déjà envoyé leur mise en demeure à l'ASN !  
Ce message pour ces dernierEs les incite à diffuser l'action sans modération.  
Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore participé, haut les cœurs, il est encore temps !

--++--++--++--

***Nous y sommes condamnés !*** Rien, désormais, ne peut faire barrage à l'accident majeur\* .  
L'accident majeur ? Pour nous c'est très simple ... Pour l'exemple, la centrale du Tricastin : un article paru sur le site de la coordination antinucléaire du sud-est titré : « Centrale atomique du Tricastin : 2017 l'année de tous les dangers » exprime parfaitement ce qui va advenir de nous, simples quidams.

Le scénario est, bien sûr , à reproduire à Paluel, Penly, Nogent, Fessenheim, Gravelines...

Alors, quoi ?

Explosion comme à Fukushima, rejets de polluants hautement radioactifs dans l'atmosphère. La vallée du Rhône a une spécificité hors du commun : « Le Mistral ». En quelques minutes, les contaminants radioactifs cancérigènes seront disséminés, non seulement jusqu'à la mégalopole de Marseille, mais, sur le parcours du vent, jusqu'aux Alpes Maritimes, déjà hautement contaminées par Tchernobyl. La MORT est déjà en chemin. Le nuage mortel va également s'étendre en Languedoc, jusqu'aux confins de l'« Occitanie ». Tous les aliments, l'air et l'eau, seront ***contaminés***.

RIEN, mais RIEN ne peut faire obstacle à cette inévitable horreur.

Rien n'est à attendre des pouvoirs publics, bien sûr inféodés au lobby. Rien n'est non plus à attendre des militants antinucléaires, qui, quand ils ne donnent pas, comme beaucoup, leur aval inconditionnel aux organismes institutionnels (ASN, IRSN, ... ), sont totalement immergés dans leur activisme malheureusement inaudible, et ignoré de l'immense majorité de la gent médiatique.

Que faire, donc, à part attendre l'inéluctable, à savoir les enfants à l'école avec un dosimètre, comme au Japon, des agriculteurs bio désormais contraints de mesurer les doses de leurs productions en becquerel, et les innombrables morts, quasi immédiats, à proximité de l'accident, ou plus sournoisement et échelonnées dans le temps, les maladies et décès dans les zones plus éloignées de l'épicentre de l'accident... ?

Eh bien rien, vraiment rien !!!

***Sinon***, peut-être, un ***infime espoir*** d'empêcher cela pour nous, pour nos enfants : MAIN !

Qu'est-ce que MAIN, et pourquoi participer, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait?

- JE suis un habitant de cette planète !
- JE refuse la perspective inéluctable de la contamination de notre environnement, que ce soit aujourd'hui, par les rejets de centrales qui tuent nos adultes et nos enfants, ou demain par l'accident majeur qui apportera la désolation et la mort .
- JE me tourne vers LES SEULS ORGANISMES susceptibles d'arrêter le massacre.
- JE fais l'effort de m'inscrire, de recevoir mon mot de passe, de me connecter, d'enregistrer mes coordonnées ***ET*** d'imprimer et envoyer par la poste ma lettre de mise en demeure à l'Autorité de Sûreté Nucléaire. Autrement dit, MOI, simple citoyen, j'interpelle formellement l'ASN pour qu'elle m'évite l'irréversible. Le seul rôle de MAIN est, dans un

premier temps, d'organiser l'action en générant le courrier de mise en demeure et, ultérieurement, de générer le courrier de plainte devant le Procureur de la République. Parallèlement à cela MAIN se charge de médiatiser l'action par l'envoi des lettres de mises en demeure à plus de 5000 organismes de presse, et d'en informer les personnalités politiques.

- Je suis bien conscient que cette action n'a que très peu de chances d'avoir un effet. Seul le nombre, et donc la détermination, peuvent faire de l'ombre au lobby, et, peut-être, empêcher l'innommable.
- Pour répondre à des questions souvent posées, les plaintes pour « mise en danger délibérée de la vie d'autrui » auprès du Procureur de la République de votre circonscription juridique, bien que « blindées » par un avocat conseil compétent, seront majoritairement « classées sans suite ». Néanmoins, RIEN n'empêche un Procureur, épris d'indépendance, de « poursuivre ». Nous n'y comptons pas, habitués à la soumission de la justice à l'ordre établi, mais sait-on jamais ?.
- Seul le nombre, et la médiatisation de ce nombre, peut, peut-être permettre à cette initiative d'avoir un avenir. Si toutefois vous avez de la détermination et ne lisez pas ce message comme une sollicitation comme une autre, vous vous **devez** de participer car nos enfants, peut-être, quand l'accident majeur sera là, nous accuseront de n'avoir pas ... essayé, sachant que l'opération ne vous coûtera que quelques minutes.
- Les institutions, hostiles à ce type d'action, font tout pour l'empêcher. Typiquement, les mails d'inscription de « mainActeurs » contenant les mots de passe sont classés en « spam », essentiellement par Orange, que MAIN met en demeure de cesser cette discrimination. Si vous ne recevez pas vos identifiants, contactez-nous (main *arrobasm* ain.org ou gilbert.tallent *arrobasm* wanadoo.fr) pour toute aide technique. Pour ceux qui n'ont rien reçu, et savent y accéder, consultez vos dossiers « indésirables ». Ce mail ne contient aucun lien « cliquable » afin de limiter, autant que faire se peut, le classement en spam.
- Ne comptant pas sur les militants antinucléaires, pour participer ou relayer cette initiative, nous avons cependant eu l'agréable surprise de voir ***Independent Who, appeler à participer à l'initiative de MAIN lors de son AG de fin février ! Pour mémoire*** cette merveilleuse ONG, depuis Tchernobyl, maintient une vigie silencieuse devant le siège de l'OMS, pour protester contre les millions de morts liés au nucléaire. Vous trouverez aussi, sur le site de cette ONG, (pas de lien cliquable dans ce message pour en limiter la discrimination), référence à l'initiative de Chris Busby, qui s'apparente par sa forme à celle de MAIN en interpellant les autorités de sûreté nucléaires européennes, comme la législation le permet. Ce scientifique président du CERI (Comité européen sur les risques de l'irradiation) constitué en 2005, pour réaliser, à la demande des instances européennes, un rapport concernant les conséquences du nucléaire sur la santé et la mortalité.
- Bien entendu, les mouvements « antinucléaires » français, bien qu'étant amplement sollicités, ignorent superbement l'initiative de Chris Busby comme celle de MAIN.
- Nous avons eu aussi, bien sûr, les inévitables réactions sur le « retour à la bougie ». Pour ces personnes, il eût sans doute été bon de mettre en demeure l'ASN d'arrêter les installations nucléaires de notre pays ... en 2050, comme le préconisent certains scénarii.

Cela n'a pas de sens.

Ou bien il y a danger imminent, et l'ASN **DOIT** ordonner l'arrêt des installations nucléaires de ce pays, ou bien il n'y a pas de danger (ce que nie l'ASN), et alors, continuons sans rien changer, et attendons l'accident majeur. ***Les solutions techniques*** à la mise à l'arrêt immédiat ou « quasi immédiat » des centrales ***existent*** bien sûr, n'en déplaise aux contempteurs de la bougie. Il y faut un brin de courage politique, bien sûr, gérer la transition en favorisant la construction, par exemple, de petites centrales à gaz en cogénération près des grands ensembles (rendement 98%). Actuellement chauffés électriquement (ce qui est une aberration technique) pour absorber la surproduction des centrales nucléaires qui fonctionnent « en base » et sont incapables de gérer les pics de demande, ces grands ensembles, qui abritent des personnes souvent démunies devant le prix de l'électricité, pourraient être autonomes en électricité et en chauffage. De multiples solutions intermédiaires

existent pour permettre d'attendre le « tout renouvelable » dont l'ADEME estime l'hypothèse tout à fait réaliste. Il y faut de la recherche sur le stockage de l'énergie, et le minimum de courage politique pour éviter d'être le dirigeant qui a permis l'accident majeur et la désolation. Dans cette affaire, il n'y a pas de couleur politique, puisque des pays « capitalistes » abandonnent l'atome, des pays dits « socialistes » y souscrivent. BREF, n'attendons pas la révolution pour tenter d'empêcher la survenue de l'horreur nucléaire.

Il nous faut quand même rappeler que la vie sur cette vieille planète n'a pu jaillir qu'après la disparition des réacteurs nucléaires « naturels », il y a 2 milliards d'années (OKLO au Gabon qui a fonctionné pendant plusieurs millions d'années). Il semble donc probable que la vie n'ait effectivement pu apparaître qu'à la suite de la baisse naturelle de radioactivité intense qui a régné sur notre monde pendant ces millions d'années, lorsque le « combustible » a fini par être « épuisé ». La réactivation de ces contaminants et irradiants terrifiants sont l'apanage de nos sociétés modernes, imbues de leur « domination » de la nature. Il faut rappeler que ce poison mortel qu'est le plutonium (300 000 ans de durée de vie et d'irradiation mortelle), prolifère de nos jours -alors qu'il avait totalement disparu- grâce à nos brillants chantres de l'atome!

- Nous avons même eu des réactions de « militants » méprisant l'initiative de MAIN sous prétexte que l'action associée, et, elle, purement symbolique et bien sur optionnelle, de « grève de la procréation », n'avaient pas grâce à leurs yeux. **Je plains** ces ci-devant « militants » et leur fermeture d'esprit. Il faut d'ailleurs préciser que MAIN s'est constitué autour de l'action juridique partagée de procédure contre l'ASN. L'action de « grève de la procréation » a été intégrée au site suite à une rencontre d'antinucléaires été 2016, et qu'on peut rajouter à ce triste constat, que l'auteure du « Manifeste des femmes » n'a pas, à ce jour, signé sa mise en demeure, ni sa déclaration de « grève de la procréation ». Nous sommes de drôles de mammifères ...
- Il n'y a pas de « date limite » ! Certains d'entre vous ont eu peur d'être « hors délai ». **Pas du tout** : le délai de 3 mois minimum, c'est entre l'envoi de votre mise en demeure et la plainte. Le site gère la rédaction automatique de la plainte et le délai depuis votre mise en demeure.

Alors, mes semblables en humanité, **Rendez-vous sur le site [m-ain.org](http://m-ain.org). N'attendez pas, le temps en zone non contaminée nous est compté!**

Mars 2017, Gilbert Tallent

\* Tout le monde sait que :

- Il n'y a plus d'argent pour assurer la sécurité des Installations Nucléaires,
- les organismes intervenant au titre de la « sûreté » sont des instruments du lobby.
- l'origine de l'accident est impossible à prévoir. Tchernobyl, Three Mile Island, Fukushima, ... et autres accidents non répertoriés, sont toujours survenus de manière totalement ... imprévisible par les scénarii.
- Un certain nombre de pièces sont exclues des contrôles de sécurité car « elles ne peuvent pas connaître de problèmes »... par exemple les cuves... Ah Ah !
- Les personnels qui « assurent » la sécurité sont des sous-traitants de sous-traitants de sous-traitants, de moins en moins formés, de moins en moins payés, de plus en plus dangereux, irradiés voire contaminés.
- Bref, on va y avoir droit bientôt ;-((((